

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

A 86162
N° P19-0007257

Maladie Dentaire Optique Autres

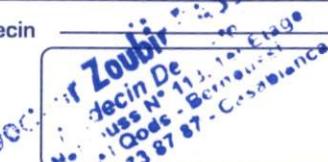
Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 2207 Société : Royal air Maroc

Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : Mme AZIZ BOUCHAIB Date de naissance : 04/108/1957

Adresse : HABITATION

Tél. : 0664.074.077 Total des frais engagés : 587,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : 07/12/23

Nom et prénom du malade : Mme LAHROUB Zahra Age: 18/06/63

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Soin

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 07/12/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE BLOC 1C Rue 2 N° 116 BLOC (C) QAI Qods Sidi Bernoussi Casablanca</i>	7.12.23	<i>GHOFRANE 87 MC NPE : 092029248</i>

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

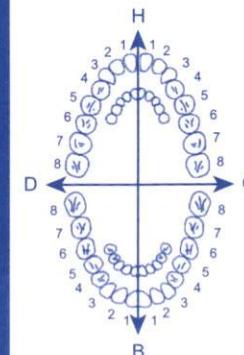
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
	35 ext. pm	Allélectomie =	COEFFICIENT DES TRAVAUX <i>26 + D40</i>
	1 Rx numérique	= 26	MONTANTS DES SOINS <i>500,00</i>
			DEBUT D'EXECUTION <i>07/12/23</i>
			FIN D'EXECUTION <i>07/12/23</i>

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

*Docteur Zoubir SASSIRI
Médical Dentiste
N° 113, 1er Etage
Bd. Mohamed V
Casablanca
Tél : 0522 71 87 81*

DATE DE

RECUSAGE

LAISSE

DE

PRATICIEN

ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Zoubir BASSIRI

Medecin Dentiste



الدكتور زوبير بصيري

طبيب جراح للأسنان

07/11/13

LAH ROUB ZOHTUA

65DH

Bisognin

S.P.

LOT: 7829
PER: 06/26
PPV: 65,20 DH

3x1; polis;

2/ 22DH20 Codolaxiprone S.P. sp.

2cp

8x1C

PHARMACIE BLOC "C"
GHOFRANE
Rue 2 N° 116 Bloc (C)
Q Al Qods Sidi Bernoussi
Casablanca

PPV: 22DH20
PER: 03/25
LOT: M1021

Docteur Zoubir BASSIRI
Médecin Dentiste
Bd. Nabouls N° 113, 1er Etage
Hay Al Qods - Bernoussi
Tél : 0522 73 87 87 - Casablanca

Docteur Zoubir BASSIRI

Medecin Dentiste



الدكتور زوبير بصيري

طبيب جراح للأسنان

فاتورة N° 306/23 07/12/23

LATHROUB

ZOTRA

♀ - Soins dentaires - Z₆ + D₄₀

♀ - مامانس - 500,- DH

I.F : 53010882

Boulevard Nabouls N°113, 1er étage Hay El Qods - Bernoussi - Casablanca - Tél./Fax : 05 22 73 87 87
ICE 001615041000049

Docteur Zoubir BASSIRI
Médecin Dentiste
Bd. Nabouss N° 113, 1er Etage
Hay Al Qods - Bernoussi
0522 73 87 87 - Casablanca

Rx. Préopératoire / 35.

